

SDIS 84

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 221911

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 28/11/2022

Objet : COMPOSITION BUREAU DE VOTE ELECTION DES REPRESENTANS DU PERSONNEL 8 DECEMBRE
2022

Nature : Autres

Matière : Fonction publique - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de télétransmission : 28/11/2022

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : ELECTION DES REPRESENTANTS .pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 084

Identifiant de l'acte : 084-288400021-20221128-221911-AU

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 28/11/2022



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

ARRÊTÉ N° 22-1911 ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL SCRUTIN DU 8 DECEMBRE 2022 : COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE

Le Président du Conseil d'Administration du service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse

- VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code général de la fonction publique ;
VU le décret n° 85-397 du 3 avril 1985, modifié, relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale ;
VU le décret n° 85-603 du 10 juin 1985, modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;
VU le décret n° 89-229 du 17 avril 1989, modifié relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
VU le décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 modifié relatif aux commissions consultatives paritaires de la fonction publique ;
VU le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
VU l'arrêté ministériel du 9 mars 2022, fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique territoriale ;
SUR la proposition de Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Le bureau de vote constitué en vue de l'élection des représentants du personnel, du 8 décembre 2022, au comité social territorial, aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des sapeurs pompiers professionnels des catégories A, B et C et à la commission administrative paritaire compétente à l'égard des personnels des filières administrative et technique de catégorie C, est constituée comme suit :

- o Présidente : Madame Sophie RIGAUT, Madame Marielle Fabre (suppléante)
- o Secrétaire : Colonel hors classe Jérôme SOTTY, Lieutenant-Colonel Simon MARION (suppléant)
- o Représentant syndicat AVENIR SECOURS fonctions publiques CFECGC: Monsieur Vincent FAVRE (titulaire) et Monsieur Ludovic CANTANHEDE (suppléant).
- o Représentants syndicat CFDT sapeurs-pompiers et agents des SDIS : Monsieur Gilles ANDRIEU (titulaire) et Madame Gaëlle AUTIN (suppléante).
- o Représentants syndicat CFTC sapeurs-pompiers et agents des SDIS : Monsieur Yves LE GUENNEC (titulaire) et Monsieur Vincent GALANTI (suppléant)
- o Représentants syndicat SA SPP PATS 84 : Monsieur Christophe VACHER (titulaire) et Monsieur Olivier ROSTANG (suppléant)
- o Représentants syndicat SUD affilié à SOLIDAIRE Fonctions publiques : Monsieur Cédric VAN MINDEN (titulaire) et Monsieur Guillaume ARNAUD (suppléant).

ARTICLE 2 – Ce bureau sera ouvert dans les locaux du SDIS (Salle d'Honneur – CSP Avignon) le jeudi 8 décembre 2022, de 9 heures à 15 heures sans interruption. Le dépouillement aura lieu dès la clôture du scrutin.

ARTICLE 3 - Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui pourra être déféré devant le tribunal administratif de Nîmes - 16 rue Feuchères - 30000 NIMES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Avignon, le 17 novembre 2022

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours

Thierry LAGNEAU